



POURQUOI J'ADHÈRE À LA FCPE ?

POUR NOS ACTIONS

> Informer

Orientation, bien-être, santé, vie scolaire, droits : nous vous informons au quotidien des actualités de l'école.

> Représenter

Questionnaires avant les conseils d'école, de classe et d'administration : nous vous demandons votre avis pour mieux vous représenter lors des réunions avec les enseignants et la direction.

> Aider et accompagner

Conflits, harcèlement, problème scolaire : nous intervenons au sein de l'école quand vous en avez besoin.

> Agir

Achats groupés de fournitures, bourses aux livres, fête de l'école, journée des métiers : on fait plein de choses à la FCPE. En plus, on rencontre plein de gens et on vit des moments intenses !

> Défendre

Les enfants qui n'ont pas de toit, qui sont refusés à la cantine ou à l'école, vous trouvez ça injuste ? Nous aussi ! Alors, nous organisons des manifestations, des pétitions et des actions en justice pour que leurs droits soient respectés.

POUR NOS VALEURS

> L'égalité

Empêcher la fermeture d'une classe, impulser la rénovation d'un collège, obtenir le remplacement d'un prof, tout ça, c'est nous aussi !

> La gratuité

Transports scolaires, manuels au lycée, équipements pro : nous avons obtenu la gratuité dans certaines régions et nous continuons d'agir pour que ce soit partout.

> La solidarité

De nombreuses actions existent pour réduire les frais de la rentrée. Collectes alimentaires ou de vêtements sont aussi au programme. Ce qui nous anime, c'est l'intérêt collectif.

> La laïcité

Un des piliers de notre fédération ! Apprendre à vivre ensemble, ça commence à l'école.

> Le rôle des parents au sein de l'école

Les parents ne veulent pas être appelés uniquement quand leur enfant a des problèmes au sein de l'école ! La FCPE leur donne la parole pour dire ce qui ne va pas, mais surtout pour envisager des solutions.

> Une association engagée contre les discriminations

Aucune discrimination n'a sa place à l'école. La FCPE initie sur le terrain des actions de sensibilisation.

POUR NOS RESSOURCES

> Un site web

www.fcpe.asso.fr

> Un magazine : *La Revue des Parents*

> Une plateforme de formation en ligne :

www.jaimemonecolepublique.fr

> Un ouvrage de référence :

L'Incollable du parent d'élève

> Une assurance scolaire avec la MAE

POUR NOTRE FORCE, DU LOCAL AU NATIONAL

La FCPE est la seule fédération nationale de parents d'élèves présente dans tous les départements et en outre-mer.

6 000 associations de parents d'élèves locales de l'école au lycée

102 fédérations départementales

1 fédération nationale

Au total, ce sont **280 000** adhérents, avec

50 000 représentants de parents d'élèves FCPE et **1,3** million de parents qui votent FCPE aux élections scolaires.

À QUOI SERT VOTRE ADHÉSION ?

Elle vous permet d'être assuré dans votre activité de bénévole. Elle est utile à tous les niveaux de la fédération pour mener des actions dans l'intérêt des enfants et pour accompagner les parents dans leurs démarches d'élus.

MAIS AU FAIT, QUI PEUT ADHÉRER À LA FCPE ?

Votre enfant ou adolescent est scolarisé dans une école ou un établissement public ? Alors bienvenue, vous êtes au bon endroit !

CONTACTEZ-NOUS

PAR TÉLÉPHONE : 01 43 57 16 16

PAR MAIL : fcpe@fcpe.asso.fr

POUR UN CONTACT DANS VOTRE DÉPARTEMENT :
www.fcpe.asso.fr/pres-chez-vous



www.fcpe.asso.fr

